

Séance publique du 30 janvier 2026

N° 2026-62

Convocation du 23 janvier 2026

Aujourd'hui vendredi 30 janvier 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHEQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI

Mme Nathalie DELATTRE à M. Dominique ALCALA

M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHEQUIERE

M. Radouane-Cyrille JABER à M. Olivier CAZAUX

M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET

Mme Nadia SAADI à Mme Eve DEMANGE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BONNEFOY à partir de 15h15

M. Thomas CAZENAVE à partir de 15h15

Mme Anne FAHMY à partir de 15h15

Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h15

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h40

M. Stéphane MARI à partir de 16h40

M. Patrick PUJOL à partir de 15h15

M. Michel POIGNONEC à partir de 15h15

LA SEANCE EST OUVERTE

 <p>BORDEAUX MÉTROPOLE</p>	Conseil du 30 janvier 2026	Délibération
	<p>Direction pilotage emploi et dialogue social</p> <p>Service GPEEC</p>	N° 2026-62

Adaptation du tableau des emplois et des effectifs - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Des adaptations doivent être apportées au tableau des emplois et des effectifs tout au long de l'année afin de tenir compte de l'évolution des besoins et de l'organisation des services, et de l'avancée des différents projets. Ces adaptations consistent en des créations, nettes, ou compensées par des suppressions, et des transformations d'emplois permanents.

Tous les postes présentés dans ce rapport et créés précédemment sont ouverts aux contractuels sur la base des articles L.332-8 à L.332-14 du Code Général de la Fonction Publique. Il est rappelé que le recours aux agents contractuels reste dérogatoire notamment sur les postes en tension sur lesquels peu ou pas de candidature d'agent titulaire n'est observée.

Les adaptations proposées dans le cadre de ce rapport ont été présentées à l'avis du comité social territorial du 12 décembre 2025. Le détail des créations et fermetures de postes est présenté en annexe 1 ; le détail des transformations de postes, induisant un changement de cadre d'emplois, est présenté en annexe 2 ; le détail des contrats de projets créés, prolongés ou terminés est présenté en annexe 3. Les postes sont présentés par cadre d'emplois ; par défaut, ils sont ouverts sur tous les grades du cadre d'emplois.

Les principaux ajustements portent sur les directions générales suivantes :

La présente délibération ne prévoit pas de création de poste. Il est proposé, d'une part, de fermer un poste de « chargé de mission » de catégorie A devenu vacant au Secrétariat Général. D'autre part, il est proposé d'acter la fin, par anticipation, d'un contrat de projet devenu vacant à la Direction Générale du Développement économique.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L313-1 du Code général de la fonction publique,

VU la délibération N° 2026-2 du 30 janvier 2026 portant sur l'adoption du budget primitif 2026 et relative à l'ouverture des crédits au chapitre sur les dépenses de personnel,

VU le tableau des emplois et des effectifs,

VU l'avis émis par le comité social territorial du 12 décembre 2025,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'il convient d'apporter ces ajustements au tableau des emplois et des effectifs pour tenir compte de l'évolution des besoins de l'établissement et de l'organisation des services,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser la suppression des emplois permanents dont le détail figure en annexe

1,

Article 2 : d'autoriser la transformation des emplois dont le détail figure en annexe 2,

Article 3 : d'autoriser la fin des contrats de projet dont le détail figure en annexe 3.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur ALCALA, Madame BONNEFOY, Monsieur CAZENAVE, Madame DELATTRE, Madame FAHMY, Madame GAUSSENS, Madame HELBIG, Monsieur MARI, Monsieur MARI, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur ROBERT

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 janvier 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------